

So-Eco, le développement durable comme facteur de compétitivité

En juin s'achève le premier programme (18 mois) du groupement d'entreprises régionales So-Eco, véritable laboratoire des bonnes pratiques du développement durable. Créée en 2009, l'association devrait repartir pour un deuxième cycle avec le soutien de ses partenaires financiers, et avec l'ambition de s'affirmer comme un véritable pôle régional d'excellence.

Le groupement entend montrer la voie aux autres PME du Languedoc-Roussillon, et les convaincre qu'une vraie politique de développement durable est synonyme de compétitivité accrue pour l'entreprise.

So-Eco est un groupement d'entreprise créé en 2009 par 14 entreprises régionales fortement engagées, depuis plusieurs années déjà, dans le développement durable. On peut citer des PME régionales Pure Impression, Igual ou Focus, mais aussi des grands comptes comme la SNCF, EDF et La Poste. C'est une des originalités de ce groupement de fédérer des acteurs de taille extrêmement variées. Ce qui compte, c'est que toutes ces entreprises aient bien un point commun : « Elles ont très tôt compris que le développement durable pouvait être source de performance », explique Maryse Dematte, Présidente de So-Eco : « Le développement durable est uniquement au service de la compétitivité : performance économique, sociale et environnementale ».

La co-dirigeante de Pure Impression, l'imprimeur régional labélisé Imprim'vert, pourrait parler d'entreprises innovantes tant les 14 membres du réseau font figure de pionniers régionaux -et de leaders- dans le domaine : « Chacune de nos entreprises, en effet, a réalisé des actions de développement durable exemplaires », confirme la présidente : « Dans ce réseau, la mise en commun de nos expériences permet de créer un véritable pôle régional d'excellence ». Un pôle particulièrement bien structuré qui a pris la forme d'une association Loi 1901 dotée d'un budget de 160 K€ pour un programme courant sur 18 mois. Outre les cotisations des adhérents (900 €

pour les entreprises de + 20 salariés et 500 € pour les autres), So-Eco a également trouvé le soutien de la Région, de l'Ademe, du Conseil général de l'Hérault, de la Direction et de l'Europe.

Progresser en améliorant les produits et les services

Une coordinatrice, Géraldine Auret, anime ce réseau au sein duquel les entreprises échangent régulièrement en misant sur la capitalisation de leurs expériences réciproques : « Nous mutualisons nos moyens (achats généraux, formation) et nous sommes dans l'échange de bonnes pratiques », confirme Maryse Dematte : « Nous observons ce que font les autres entreprises du réseau et nous vérifions ensuite si leurs idées sont applicables à nos structures. Nous avons décidé d'échanger pour nous développer, de partager pour être plus fort, de rechercher l'efficacité ! Dans ce contexte, So-Eco peut être perçu comme un accélérateur de réussite ! Nos entreprises progressent en améliorant leurs produits et leurs services, continuant ainsi à apporter une valeur ajoutée environnementale et sociétale à nos clients ».

Ce « club des 14 » n'est pas fermé, mais il n'a pas non plus vocation à fédérer toutes les PME du Languedoc-Roussillon. So-Eco sélectionnera en moyenne 1 à 2 nouvelles entreprises par an qui viendront grossir les

« Dans ce réseau, la mise en commun de nos expériences permet de créer un véritable pôle régional d'excellence »

Les 14 entreprises du groupement

- 861 salariés et 228 M€ de CA (hors EDF, La Poste et SNCF)
- Advini (195 salariés, 95 M€ de CA)
- APF Entreprises 34 (65 salariés, 2,56 M€ de CA)
- Delta Recyclage (160 salariés, 28 M€ de CA)
- Domaine d'O (via l'EPIC du Domaine d'O du Conseil général)
- Dumez Sud (260 salariés, 60 M€ de CA)
- Duo Display (40 salariés, 6 M€ de CA)
- EDF-Ir
- Focus (35 salariés, 12 M€ de CA)
- Igual (50 salariés, 8 M€ de CA)
- Innobat (3 personnes, CA en création)
- Groupe La Poste (10 200 salariés, 20,8 M€ de CA)
- Performance (4 salariés, 0,4 M€ de CA)
- Pure Impression (49 salariés, 10,6 M€ de CA)



Maryse Dematte, Pure Impression, présidente de So-Eco (au centre)
Géraldine Auret, animatrice (cabinet Thalys Conseil), Pierre Billet, la Poste.

► rangs, mais pas plus. Cinq dossiers d'entreprises candidates sont d'ailleurs actuellement à l'étude...

En fait, l'important est ailleurs : dans la capacité et la volonté du groupement à servir de modèle et de guide aux entreprises régionales qui souhaitent lancer une vraie politique de développement durable : « Toutes les entreprises adhérentes ont signé la charte So-Eco qui définit les missions du groupement », précise Géraldine Auret : « Les entreprises s'engagent non-seulement à partager entre elles, à s'accompagner mutuellement sur des actions clés, mais également à s'ouvrir aux autres entreprises régionales par des échanges, des jumelages... Les 14 entreprises du réseau s'engagent à également à essayer leurs bonnes pratiques par le biais du parrainage. Elles sont prêtes à ouvrir leurs portes », confirme la coordinatrice de So-Eco.

Evaluation et modélisation des actions

A ce titre, So-Eco collabore avec les principaux acteurs territoriaux, de l'Aria à Sup de Co en passant par les CCI et l'Ademe : « Nous proposons des visites de nos entreprises afin de faire découvrir nos actions

singulières », explique Pierre Billet, du Groupe La Poste qui insiste sur l'impact positif au sein de l'entreprise d'une vraie politique de développement durable : « Au sein de La Poste, toutes nos actions ont à chaque fois suscité l'enthousiasme du personnel », confirme le responsable régional : « C'est d'ailleurs le cas dans toutes les entreprises du groupement ».

« Le développement durable est un plus pour l'entreprise qui renforce son identité et son caractère. L'action menée par Igual (voir encadré) prouve que les entreprises peuvent miser sur le développement durable pour augmenter leur rentabilité de manière naturelle tout en créant une vraie dynamique à l'intérieur de l'entreprise ». Enfin, So-Eco entend analyser sans fard l'impact économique des actions de développement durable menées par les membres du groupement : « Nous souhaitons ainsi recenser, dans chaque entreprise, les meilleures pratiques d'intégration du développement durable », confirme Maryse Dematte : « Notre objectif est d'évaluer l'impact économique et financier de l'action afin de modéliser l'expérience ». ■

Gil Martin

L'EXEMPLE IGUAL ET LES DÉPLACEMENTS

Spécialisée dans la distribution de produits et de matériels d'hygiène aux professionnels du LR et des Bouches-du-Rhône, l'entreprise (50 personnes, 8 M€ de CA) possède trois agences : Villeneuve-lès-Maguelone, Avignon et Perpignan. Chaque année, Igual consacre 110 000 € pour le seul poste déplacements, un budget conséquent... L'entreprise a donc proposé un stage d'éco-conduite à 33 salariés pour un coût total 14 510 €.

L'application de l'éco-conduite a entraîné dès la première année une réduction de la consommation générale de 1/7ème ! Soit une économie de 15 700 €. En cinq ans, Igual entend ainsi économiser 60 000 €. ■

SO-ECO en Bref

Actions et résultats

16 ateliers depuis 2009 ; 150 salariés formés à l'éco-conduite ; 7 entreprises certifiées Iso 14001 ; 3 entreprises entrées dans une démarche Iso 26 000 (cette norme évalue la performance et l'efficacité des actions de l'entreprise) ; 14 entreprises sensibilisées à la biodiversité (formation wwf)

Actions en cours

Signature d'une charte « achats responsables » ; Adhésion à Achats Concept Eco (groupe Afnor) ; Auto-diagnostic Ademe ; Mutualisation des achats généraux ; Formation commune aux médias sociaux ; Mutualisation des pratiques de management responsable/ressources humaines ; Jumelage avec un groupement d'entreprise parisien sensible à la notion d'entreprises responsables